

voulu dire que la résolution simplifie à l'excès le problème de la hausse des prix, ne définit nullement le problème et n'offre pas la moindre solution. Elle donne l'impression qu'on possède une panacée contre l'inflation, des remèdes magiques et que le gouvernement n'a qu'à faire un signe pour régler tous ces problèmes. Après avoir écouté les députés des partis d'opposition parler dans ce débat, on ne comprend presque pas les mesures qu'on propose pour lutter contre l'inflation.

• (8.30 p.m.)

Cet après-midi le député de Lambton-Kent (M. McCutcheon), je crois, a prétendu que la hausse des prix était imputable aux dépenses excessives du gouvernement. Le député néo-démocrate d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), lui, dit que le gouvernement devrait dépenser plus dans certaines régions. Cela prouve bien qu'il n'existe pas de solution toute faite pour régler le problème de l'inflation, et cela prouve aussi que les partis de l'opposition n'ont aucune solution radicale à offrir.

Condamner le ministre de la Consommation et des Corporations, comme le fait cette résolution, pour n'avoir pas su protéger le consommateur canadien revient à condamner le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) parce qu'il y a encore de la maladie au pays ou à condamner le ministre de la Justice (M. Turner) parce qu'il se commet toujours des crimes au Canada. Bien entendu, il y a bien d'autres mesures qu'on pourrait prendre pour améliorer l'état des prix, mais je maintiens que le ministre de la Consommation et des Corporations a abattu une lourde besogne depuis son entrée en fonctions l'été dernier.

Si nous voulons mesurer l'efficacité du ministre, nous ferions bien de comparer l'état des prix au Canada à celui d'autres pays. On l'a sans doute déjà fait, mais je crois que nous devons le rappeler souvent aux partis de l'opposition. Par exemple, pour la période 1952 à 1968, le Canada allait de pair avec les États-Unis quant à la stabilité des prix et venait au premier rang par rapport aux autres pays industrialisés de l'Ouest. Au cours de cette période, le Canada et les États-Unis inscraient un taux d'augmentation annuel de 1.7 p. 100, auprès de 1.8 p. 100 pour l'Allemagne, 3 p. 100 pour l'Italie, 3.2 p. 100 pour les Pays-Bas, 3.2 p. 100 pour la Grande-Bretagne, 3.4 p. 100 pour la Suède, ce grand paradis socialiste, 3.5 p. 100 pour la France et 4.0 p. 100 pour le Japon.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ces pourcentages se rapportent à quoi?

M. Allmand: A des augmentations annuelles de prix. Selon le tableau que j'ai devant moi, le Canada et les États-Unis ont les chiffres les moins élevés pour la période 1952-1968.

Au cours de la période plus courte qui s'étend de 1965 à 1968, nos résultats n'ont pas été aussi bons, mais ils étaient cependant dignes d'éloges. On y constate une augmentation annuelle de prix au Canada de 3.7 p. 100, contre 4.1 aux Pays-Bas, 4.8 p. 100 en Suède et 4.8 p. 100 au Japon. Les chiffres de l'Allemagne et de l'Italie ont été plus faibles que ceux du Canada pendant cette période et les États-Unis ont enregistré une augmentation de 3.1 p. 100, soit 0.6 p. 100 de moins que le Canada. Cependant, notre situation était très satisfaisante.

Je souligne cela pour montrer que si les problèmes d'inflation sont aussi simples et faciles à résoudre que les partis de l'opposition le prétendent, ces derniers doivent être les seuls experts compétents au monde. Il semble que les conseillers économiques des autres pays ne le sont pas car s'ils l'étaient leurs pays pourraient mieux maintenir la stabilité des prix. Si nous voulons juger des résultats du gouvernement et du ministre, nous devons les comparer avec ceux de l'étranger. La résolution à l'étude blâme le ministre et son ministère de n'avoir pas fait grand-chose depuis la nomination du ministre l'an passé. J'aimerais signaler certaines choses très importantes accomplies par ce ministère, établi il y a un peu plus d'un an. Lorsque le ministre est entré en fonctions l'été dernier...

M. McGrath: Il n'est même pas resté pour vous écouter. Voilà qui montre son intérêt.

M. Allmand: Il sait si bien ce que je vais dire qu'il serait gêné de rester à la Chambre pour entendre tous les éloges que je ferai à son égard. Mais je pense que les députés de l'opposition peuvent écouter ce que j'ai à dire, et je leur en sais gré.

M. Peters: Ce n'est pas facile non plus.

M. Allmand: Depuis l'été dernier, le ministre a d'abord réorganisé le bureau de la consommation au sein du ministère de la Consommation et des Corporations. Puis, il a établi le Conseil consultatif des consommateurs. Il a aussi présenté et fait adopter le bill visant la réglementation des prix des médica-